

Séminaire économique CNIEL & FranceAgriMer

*Les solutions de
financement pour aider
l'installation des jeunes
agriculteurs en élevages
laitiers*



Etude de FranceAgriMer, réalisée par l'Institut de l'Élevage, AS AFA Nord-Pas-de-Calais, CA Aveyron, Cerfrance Poitou-Charentes et Blézat Consulting

Emmanuel Béguin - Institut de l'Élevage

13 novembre 2019



Plan

1. Introduction : contexte, objectifs de l'étude et méthode
2. Cinq problématiques de financement identifiées
3. Un large panel de solutions de financement
 - Les six familles de solutions identifiées
 - Les solutions par famille de solutions
 - Exemple d'une fiche solution et focus sur quelques solutions
4. Choix des solutions selon les problématiques
5. Conclusions de l'étude et recommandations



1-Introduction

• Contexte

- **Un niveau de capitalisation plus élevé des jeunes agriculteurs :** reprise+modernisation+développement (cf. étude CNIEL-CERFRANCE)
- **Une intensité capitalistique** croissante liée à l'agrandissement des troupeaux
- **Un vieillissement des éleveurs** (sauf en caprin) : enjeu /renouvellement des générations
- Une diversité croissante des profils (+/- âgés, HCF, NIMA...) et des projets des jeunes à l'installation

• Objectifs de l'étude

- Identifier les **difficultés de financement** en élevages laitiers (bovin, ovin, caprin)
- Identifier les éventuelles défaillances du marché (« **gaps financiers** ») où des projets d'installation viables et solvables ne sont pas ou mal financés
- Identifier les **solutions financières** à créer ou à adapter pour y remédier

• Méthode

- **Entretiens** d'experts (≠ 40) : laiteries, banques, centres comptables, conseillers CA (installation-transmission), acteurs institutionnels (Régions, Caisse des dépôts, banque des territoires...)
- **Confrontation** des besoins et de l'offre de financement lors d'un focus group d'experts
- **Bibliographie** (benchmark UE)
- **Expertise** des partenaires de l'étude

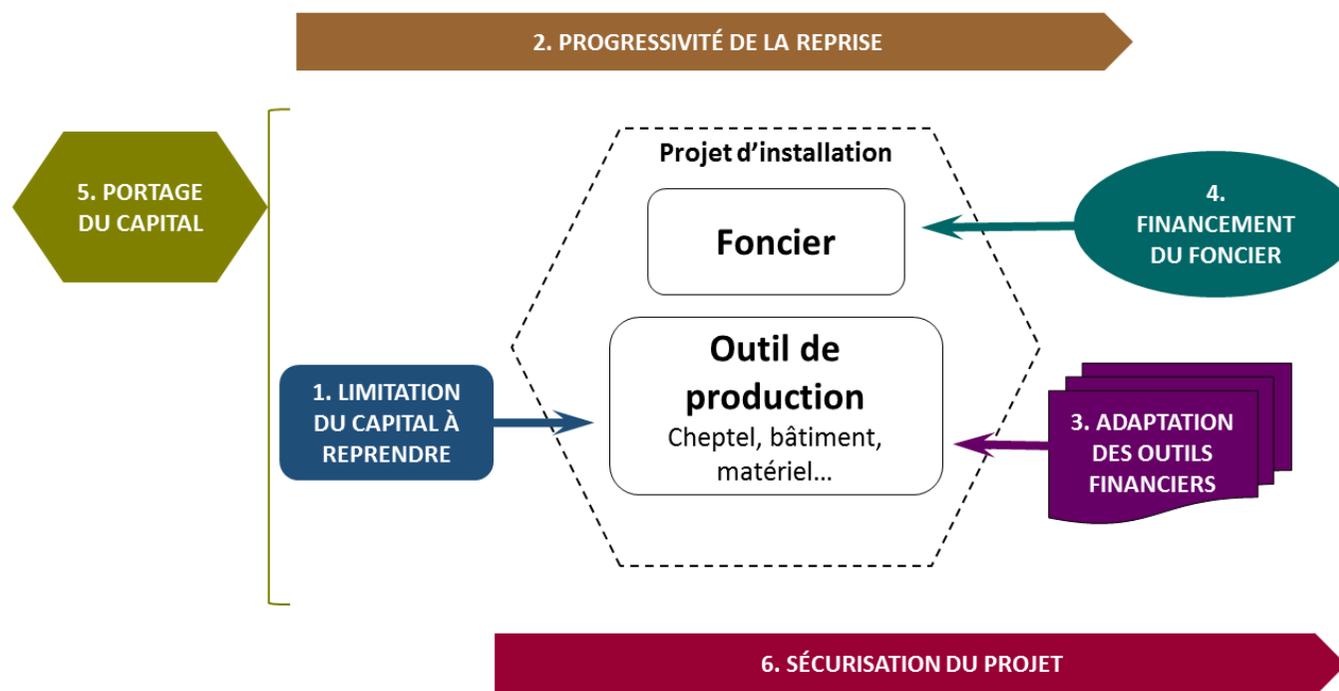
2-Cinq problématiques de financement identifiées

Situations favorables	Situations plus défavorables
<ul style="list-style-type: none"> - Installations dans un cadre familial (possibilité de prêt familial, garanties...) => <i>Mais la part des installation HCF tend à augmenter !</i> - Installations sociétaires (reprise plus progressive, acquisition du savoir-faire...) => <i>Très fréquentes en bovin lait (mais aspects humains à gérer), moins fréquent en caprin et ovin lait</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Reprise avec modernisation</u> (le besoin d'investissement s'ajoute à la reprise) - <u>Reprise avec agrandissement</u> (investissements, croît de cheptel, et fond de roulement sont à financer en sus de la reprise) - <u>Création ex nihilo d'un atelier</u> (investissement « à neuf », manque de références sur le candidat ou le projet) - <u>Manque d'apports personnel et/ou de garanties</u> (HCF, NIMA) - <u>Financement du foncier</u> (coûteux mais peut servir de garantie)

=> La question du décalage entre **valeur de reprise** trop souvent basée sur la **valeur patrimoniale** de l'outil et la **valeur économique** est l'une des difficultés économiques et financières majeures pour l'installation des jeunes en élevage laitier (mais le rapport de force pourrait s'inverser entre cédant et repreneur).

3- Un large panel de solutions de financement

- ⇒ Une approche globale de la question du financement des projets d'installation : un recensement de 30 solutions dont des solutions financières « indirectes »
- ⇒ **20 solutions** ont fait l'objet **de fiches** plus détaillées
- Regroupement des solutions de financement de l'installation dans le secteur laitier selon six thèmes



limiter le capital



Reprise gagnant-gagnant	Objectif : prioriser la valeur économique dans la négociation du coût de la reprise
Location des bâtiments	Objectif : limiter l'apport de fonds par la location ou mise à disposition, location-vente, location-viager
Mise en commun de matériel	Objectif : baisser la valeur de reprise de matériel par mise en commun (CUMA, copropriété, entraide), externalisation (ETA) ou par du leasing
Crédit-bail ou leasing (fiche 1)	
Délégation de l'élevage des génisses (fiche 2)	Objectif : limiter le capital cheptel à la reprise
Location de cheptel (fiche 3)	

En bleu => Solutions avec fiches



Un exemple de fiche solution

La location de cheptel



FICHE N°3 :

LOCATION DE CHEPTTEL

 **ACTION : LIMITATION DU MONTANT DU CAPITAL À REPENDRE**

Outil de mise à disposition de vaches laitières en contrepartie d'un loyer. Solution existant en élevages bovins, mais pas pour les ovins ou les caprins.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Plusieurs entreprises de location existent, la plus connue étant Gestel. Ce dispositif permet l'arrivée de **génisses prêtes à vêler dans le troupeau et donc immédiatement productives, bénéficiant de garanties sanitaires et génétiques contrôlées**. Les animaux sont loués avec un bail pour une durée de 10 ans, avec ou sans option d'achat.

Une équipe de techniciens est mise à disposition des clients pour leur apporter des conseils et réaliser un suivi ; un dispositif obligatoire d'assurance est mis en place (contrat Groupama).

Tous les ans, des frais de suivi et d'assurance sont demandés. Il faut également fournir 10 % de génisses prêtes à vêler par an pour 1 vache louée.

À la fin des 10 années de bail, il faut restituer un nombre de vaches équivalent au nombre de vaches louées au départ.

DES RECOMMANDATIONS POUR APPLICATION DANS LE SECTEUR LAITIER

- ❖ Sur le principe, il s'agit d'une solution séduisante car le coût de cheptel est souvent sous-estimé dans les projets d'accroissement de production.
- ❖ Le coût de cette option de location est **prohibitif au vu des taux d'intérêt actuels**. C'est une sorte de prêt *in fine*.
- ❖ Si possible, il vaut mieux privilégier la **solution par prêt bancaire** pour de l'achat de cheptel.
- ❖ Cette solution n'est pas disponible pour les petits ruminants et n'est pas recommandée en caprins pour des questions sanitaires.



VOS ORGANISMES PROFESSIONNELS PARTENAIRES

Entreprises de location (ex : Gestel, Cowgestion).

Exemple de la société Gestel

Location de 20 vaches (1 200 €/vache) sur un contrat de 10 ans, à redonner à la fin du contrat (24 000 € de capital loué par Gestel).

Ilu bout de 2 ans, il faut redonner 2 génisses prêtes par an = $2 \times 1\,200 \text{ €} \times 8 \text{ ans} = 19\,200 \text{ €}$

Frais de gestion = 45 €/vache/an de suivi Gestel + 10 €/vache/an d'assurance = 11 000 €

Coût de la location = 30 200 € sur 10 ans pour un capital emprunté de 24 000 € = **15,1 % de taux d'intérêt**.



INTÉRÊTS

- Réalisation d'un **croît de cheptel rapide**.
- Possibilité d'accroître son cheptel **sans avoir à financer l'investissement en animaux**.
- Assurance d'une « garantie » sanitaire des animaux et des animaux à bon potentiel.
- **Charges locatives déductibles** des charges d'exploitation, ce qui permet de minorer l'assiette des charges sociales (sachant qu'à l'installation l'exploitant bénéficie d'une exonération partielle).
- Solution possible lorsque la banque ne souhaite pas financer du cheptel.
- Solution de « dernier recours » pour réaliser de la trésorerie en vendant son cheptel à Gestel ou Cowgestion.



LIMITES

- **Très onéreux** en ce qui concerne le coût de cheptel par rapport à de l'achat : plus de 14 % de taux d'intérêt.
- Il faut redonner 10 % en génisses sur les vaches louées, ce qui **limite le croît de cheptel ultérieur** : au mieux 10 % de croît interne sur les vaches louées.
- **Engagement de 10 ans**, sauf à rembourser les vaches louées et à donner ou payer les génisses qu'il était prévu de rendre.

EN SAVOIR PLUS...

GESTEL : <http://www.gestel-sa.com>

Cowgestion : <http://www.cowgestion.fr>

La progressivité du parcours

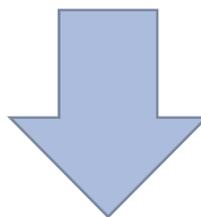


Reprise progressive des parts sociales

Objectif : permettre à un jeune s'installant en société de limiter le coût de la reprise des parts sociales à l'installation.
Minimum de 10% des PS pour accéder aux aides à l'installation

Reprise progressive du capital via une phase de salariat (Fiche 4)

Objectif : s'installer après une phase transitoire de salariat



Le candidat à l'installation est salarié pour une période plus ou moins longue. Une partie de sa rémunération, l'intéressement sur les résultats est capitalisée dans l'entreprise

Recommandations pour son application dans le secteur laitier

- Adapter les formes juridiques agricoles (GAEC, EARL...) au dispositif
- S'inspirer d'autres mécanismes : « actionnariat salarié »
- Accompagner le collectif de travail sur le plan humain

Adaptation des outils financiers

Prêt familial

Subventions/aides

Prêt in fine (fiche 5)

Financement participatif (fiche 6)

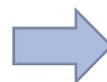
Prêt d'honneur (fiche 7)

Solutions cédant (fiche 8)

Allongement durée des prêts
(fiche 9)

Prêt de carrière (fiche 10)

DUET (fiche 11)



Apports de fonds réalisé entre individus au moyen d'une
plateforme collectrice en ligne

Atouts

Effet levier pour accès aux
prêts (partage des risques pour
les financeurs)

Pas besoin de garantie /caution

Test / capacité

entrepreneuriale du porteur
de projet

Test / clientèle et/ou se faire
connaître

Limites

Volumes financiers limités
Projets alternatifs (AB, CC...)

Frais de collecte
Frais des emprunts + élevés
que taux bancaires

Possibilité de prêt In fine (avec taux d'intérêt relevé).

Evolutions ?

**Garantir un taux de rentabilité minimum pour attirer
de nouveaux investisseurs** et permettre ainsi de
financer des projets plus importants (modernisation
d'un bâtiment...)

Financement du foncier



Portage temporaire du foncier (fiche 12)

Fonds de portage du foncier sur une durée limitée avec rachat à terme par l'exploitant.

Acteurs : SAFER, collectivités locales, banques, entreprises privées, société foncière...

Achat du foncier par un/des tiers (fiche 13)

Achat collectif (GFA) ou par un particulier du foncier pour une mise en fermage



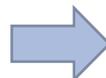
Le portage du capital

Formes sociétaires coopératives
(fiche 14)

Share Farming (fiche 15)

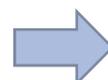
Société de fait avec statut de copropriété (fiche 16)

Fonds d'investissement (fiche 17)



Objectif : forme sociétaire (SCOP, SCAEC,...) qui évite le rachat du capital à chaque génération +> Réserves impartageables
Existe peu en agriculture : Freins juridiques, réglementaires et culturels

Apport de capitaux sous forme de prise de participation.



Motivations des apporteurs de capitaux :
-**Rentabilité et défiscalisation** => Fonds d'investissement privé (Ex : Labeliance Agri)
-**Sécuriser son approvisionnement** => Société issue de la filière (Ex : Soléo Développement)
Freins : besoin de fonds patients

Outils de sécurisation



Fonds de garantie (fiche 18)

Fonds permettant de garantir les prêts (Sogal-Socamuel, SIAGI...)

Prêts flexibles (fiche 19)

Possibilité d'activer en fonction de la conjoncture un décalage, hausse ou baisse des annuités

Dispositifs de sécurisation du prix du lait (fiche 20)

Dispositif mis en place par les entreprises de collecte pour sécuriser le prix de vente du lait installé

Prêts flexibles => le cas Irlandais où la modulation des prêts est quasiment automatique en fonction de la conjoncture laitière (Milflex mis en place par la coopérative Glambia) est un exemple dont il pourrait être intéressant de s'inspirer !



Dispositif de sécurisation du prix du lait => plusieurs formules existent : prix minimum garantis aux JA sur 1ères années d'installation, compensation de la recette manquante sur la base d'un prix pivot
=> Réflexion à poursuivre pour l'étendre à plus de jeunes et rendre les systèmes de compensation + attractifs et efficaces (cf. coop. Triskalia)

4- Choix des solutions selon les problématiques (1/2)



1- Reprise avec modernisation

- Allongement durée prêts
- DUET
- Société de fait avec copropriété
- Fonds de garanties
- Prêt Flexible
- Dispositif sécurisation prix du lait



2- Reprise avec agrandissement

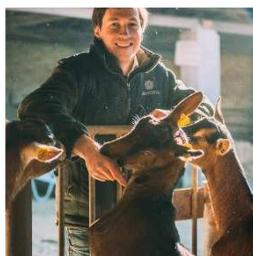
- Idem 1 (6 solutions)
- +
- Délégation élevage des génisses
- Fonds d'investissements issus de la filière



Manque d'apports et/ou de garanties

- Idem 1 (6 solutions)
- +
- L'installation progressive
- Solutions cédant
- Prêt participatif
- Le Share farming

Choix des solutions selon les problématiques (2/2)



4- Création Ex Nihilo

- Délégation élevage des génisses
- (Location de vaches)
- L'allongement de la durée des prêts
- Les formes sociétaires coopératives
- La société de fait avec Co propriété
- Fonds d'investissements (issus de la filière)
- Fonds de garanties
- Prêt Flexible
- Dispositif sécurisation prix du lait



5- Financement du foncier

- L'allongement de la durée des prêts
- Le prêt de carrière
- Le portage temporaire du foncier
- L'achat par des tiers du foncier
- Le Share farming

5- Conclusions et recommandations

- **L'enjeu de renouvellement des générations dans les trois secteurs laitiers est réaffirmé**
- **La réussite d'une installation repose sur la capacité du candidat à constituer un outil de production en cohérence avec la main-d'œuvre, le projet technique et le potentiel économique du système et à mobiliser les outils financiers les mieux adaptés à son projet.**
- **Il existe déjà un large panel de solutions financières (au sens large) pour favoriser l'installation des jeunes dans le secteur laitier**
- **L'offre de financement bancaire est globalement satisfaisante mais des innovations d'outils financiers sont nécessaires pour répondre aux nouveaux enjeux de l'installation en production laitière :**
 - **Intensité capitalistique** croissante
 - Diversité des projets et des candidats
 - **Volatilités des** prix et des revenus
- **Des instruments d'ingénierie financière en plein développement en France**
 - **Offre complète** (garantie, prêt, capital investissement), émanant de divers intermédiaires (publics, privés, ESS), mais pouvant manquer de maturité et d'adaptation aux modèles économiques agricoles.
 - **Coût et durée limitants** : l'agriculture est une **économie du temps long qui nécessite un financement patient**.
 - Le recours à des fonds publics s'accompagne de contraintes techniques (critères) et administratives (reporting) si lourdes que les bénéficiaires finaux et intermédiaires financiers se détournent du dispositif

Conclusions et recommandations

- **Mobiliser des financeurs patients (Caisse des Dépôts)**
 - Coût trop élevé et durée trop courte des dispositifs privés pour l'agriculture
- **Déployer des instruments pour répondre aux aléas, aux instabilités : épargne défiscalisée, contractualisation...**
- **Diffuser les solutions de financement et initier une réflexion collective pour la mise en œuvre de solutions innovantes :**
 - **Diffuser les solutions** auprès des éleveurs et des conseillers
 - **Adapter les modalités** de mise en œuvre des solutions aux caractéristiques de la production laitière
 - Créer un **nouveau cadre réglementaire**
 - Débattre des nouvelles **formes d'exercice du métier** d'éleveur
- **Renforcer les compétences des jeunes éleveurs en gestion d'entreprise et analyse financière, la synergie des organismes autour des projets d'installation et la production et la diffusion de références sur les parcours à l'installation**

Merci de votre attention

- **Pour aller plus loin**



- **Plaquette de synthèse de l'étude (4 pages)**
- **Brochure de synthèse de l'étude sur les solutions de financement pour aider l'installation des jeunes agriculteurs dans le secteur laitier (30 pages)**
- **20 fiches solutions de financement pour aider l'installation des jeunes agriculteurs dans le secteur laitier**

Merci de votre attention

- **Pour aller plus loin**



- **Plaquette de synthèse de l'étude (4 pages)**
- **Brochure de synthèse de l'étude sur les solutions de financement pour aider l'installation des jeunes agriculteurs dans le secteur laitier (30 pages)**
- **20 fiches solutions de financement pour aider l'installation des jeunes agriculteurs dans le secteur laitier**

Remerciements



• **MERCI de votre attention**

Pour aller plus loin :

- **Plaquette de synthèse de l'étude (4 pages)**
- **Brochure de synthèse de l'étude sur les solutions de financement pour aider l'installation des jeunes agriculteurs dans le secteur laitier (30 pages)**
- **20 fiches solutions de financement pour aider l'installation des jeunes agriculteurs dans le secteur laitier**



20

• **Merci aux contributeurs de ce projet**

Audrey Desormeaux (FNO), Mélanie Devigne (AS AFA Nord-Pas-de-Calais), Françoise Limagne (CA Aveyron), Benoit Rubin (Idele), Arnaud Mouillet (CERFRANCE Poitou-Charentes), Mickael Etheve (Blezat Consulting)

